

# LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES SPORTIFS DE PROXIMITÉ

## AU PRISME DU GENRE



## INTRODUCTION

« NOS VILLES SONT UN PATRIARCAT ÉCRIT DANS  
LA PIERRE, LA BRIQUE, LE VERRE ET LE BÉTON »

JANE DARKE, 1996



Enjeux de la prise en compte  
de la variable « genre »  
dans les politiques d'aménagement  
des espaces sportifs de proximité

PARTIE I

# LES LUNETTES DU GENRE POUR PENSER L'AMÉNAGEMENT URBAIN

# LE CONCEPT DE "GENRE"

**Genres : masculin versus féminin (non masculin)**

**(1) Création sociale d'une différence**

**(2) Incorporation de la différence**

**(3) Application et re/reproduction de la différence**

## 1 LE MYTHE DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE



2 classes (masculine/féminine) sont socialement établies et strictement opposées selon **un critère unique** (un sexe biologique)

**C'EST UNE FILLE**  
**C'EST UN GARÇON**

Tout être humain est **assigné à l'une de ces deux « classes sexuelles »** selon l'identification de ses caractères sexuels (ceux jugés dominants)



Ces deux classes sexuelles sont **associées à des valeurs opposées** : la classe masculine est présentée comme naturellement dominante ; la classe féminine comme négation du masculin.

## 2 L'INCORPORATION DE LA DIFFÉRENCE



Les institutions diffusent et normalisent ces deux classes sexuelles et leurs valeurs différentielles :

VESTIAIRE H | VESTIAIRE F



· **Binarité.** On est soit homme, soit femme.

· **Hierarchie.** L'homme a une maîtrise technique et spatiale, la femme est associée au domaine privé



· **Complémentarité.** La sexualité ne peut être qu'un homme avec une femme

## 3 ACCEPTER LE GENRE



**Réfuter la validité scientifique** du concept de sexe/genre et **démontrer sa construction sociale** n'a pas (encore) permis d'éliminer les rapports de sexe/genre\*

· Accepter le système sexe/genre est le seul moyen d'**être reconnu** comme membre de la société (patriarcale)



· **Mise en scène** de sa féminité/masculinité afin de confirmer publiquement son sexe/genre (assigné)

## 4 LA DOMINATION MASCULINE COMME NORME

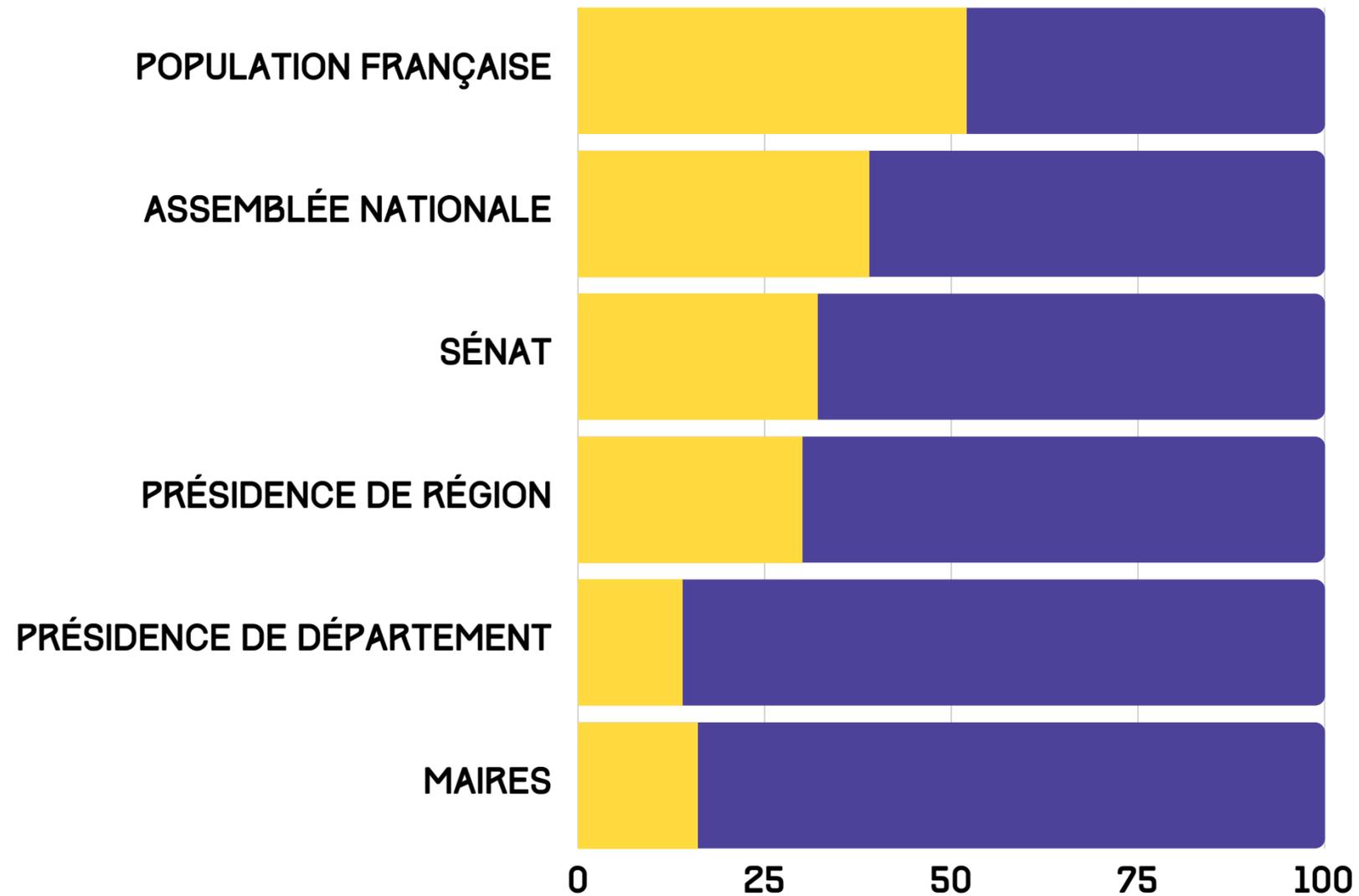


· **Violence masculine** tolérée voire encouragée



· **Garantie pour les hommes de conserver leur pouvoir** (une femme ne peut avoir autorité)

## DES POLITIQUES DÉCIDÉES PAR DES HOMMES



→ Les délégation à l'urbanisme et à l'aménagement urbain des collectivités territoriales sont majoritairement occupées par des hommes. Idem pour le poste relatif aux finances.

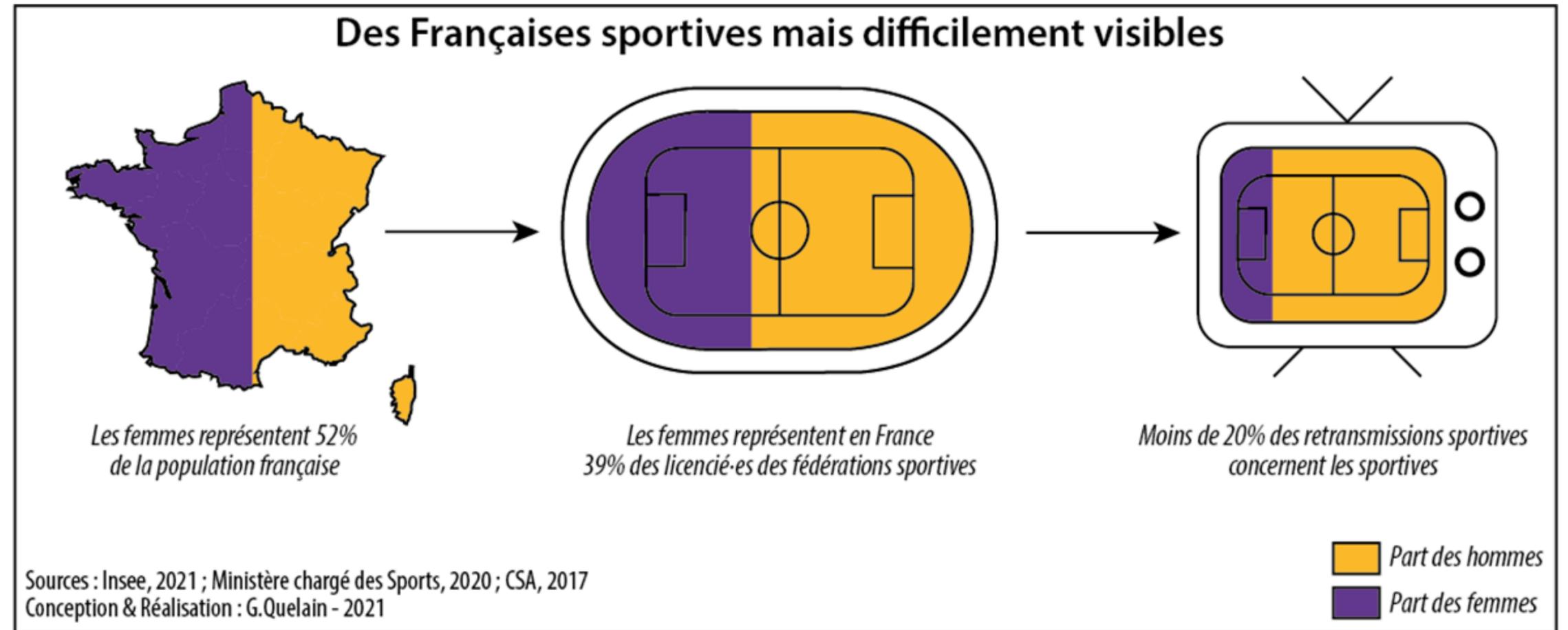
→ 90 % des postes de direction des plus grands cabinets d'architecture sont occupés par des hommes

→ Seules 3 femmes ont remporté le Grand Prix de l'Urbanisme depuis 1989 (et la 1ère, Paola Vigano, seulement en 2013)

# DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DU GENRE

100%

DES FEMMES ONT CONNU  
AU MOINS 1 SITUATION DE  
HARCÈLEMENT SEXISTE OU SEXUEL  
DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN  
(HCEF, 2015)



# GENRE ET ESPACE PUBLIC : UN CADRE LÉGISLATIF RENFORCÉ

CHARTE EUROPÉENNE DES FEMMES DANS LA CITÉ (ANNÉE 1990)

CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE (2006)



## LES POINTS CLÉS DE LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ

- L'égalité femmes / hommes est un droit fondamental
- La prise en compte intersectionnelle des discriminations et obstacles à l'égalité
- La participation équilibrée à la prise de décision
- L'élimination des stéréotypes sexués
- L'intégration de la dimension « genre » dans tous les champs des politiques locales (activités, plan d'action, financement)

+ D'INFOS SUR LE SITE DE L'AFCCRE  
CONSEIL DES COMMUNES & RÉGIONS D'EUROPE

# GENRE ET ESPACE PUBLIC : UN CADRE LÉGISLATIF RENFORCÉ

LOI POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (2014)

## > [Article L2311-1-2](#)

Version en vigueur depuis le 06 août 2014

[Création LOI n°2014-873 du 4 août 2014 - art. 61](#)

Dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants.

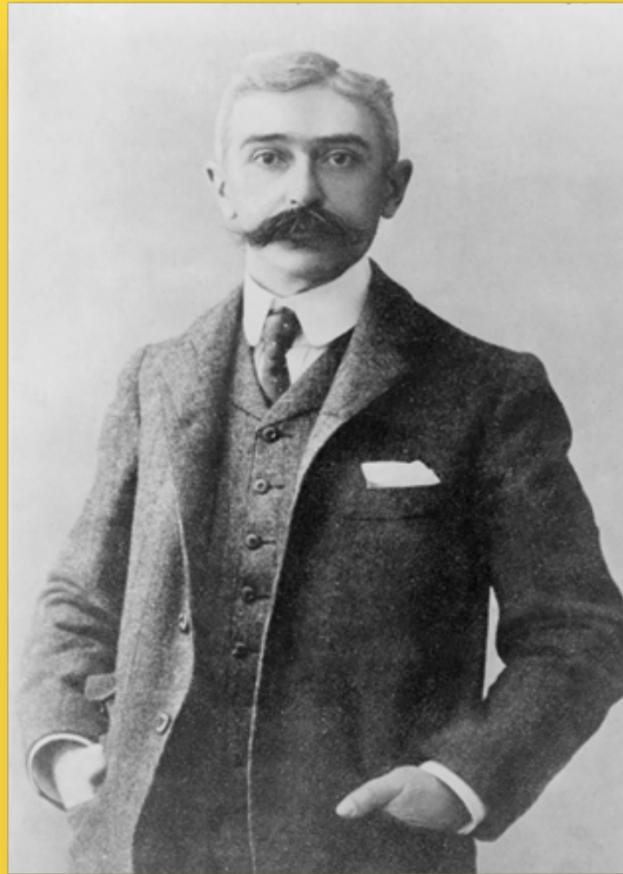
*Même législation pour les présidences de conseil départemental ou régional*

> [Article L3311-3](#) > [Article L4311-1-1](#)

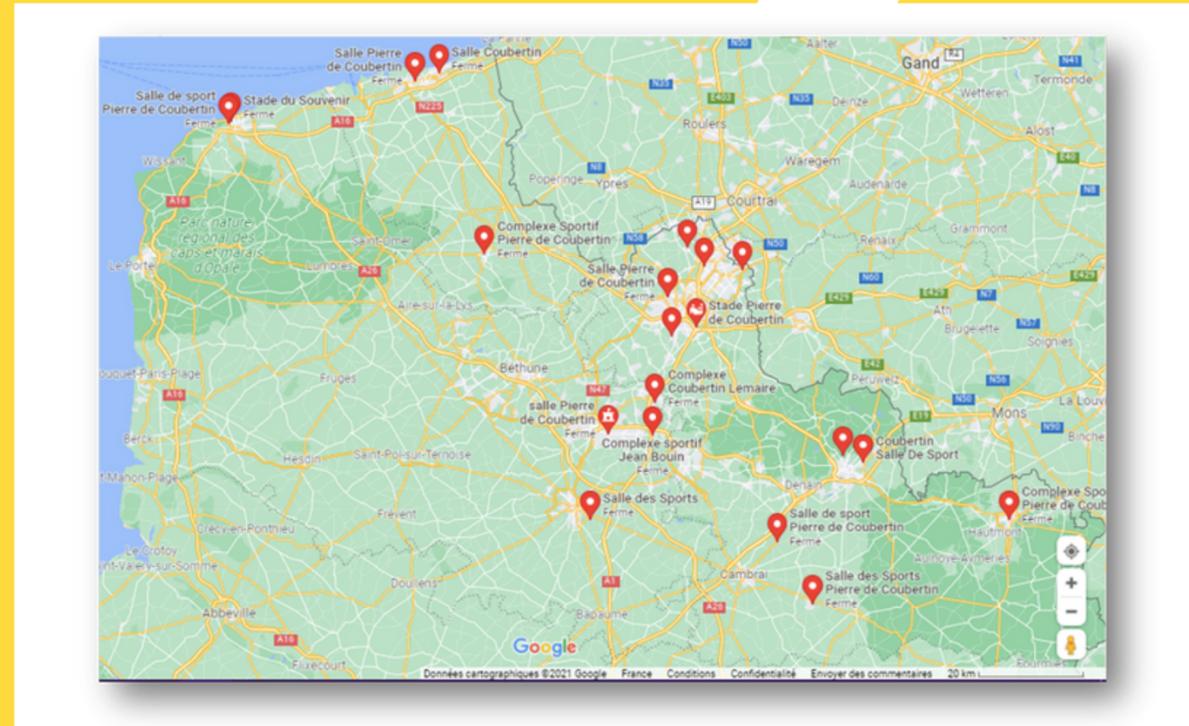
**DROIT À LA VILLE** MOBILITÉ LIBRE & SÉCURE

# AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET GENRE(S) : (IN)VISIBILITÉ, (IN)ACCESSSIBILITÉ

## Un héritage inconscient



Pierre de Coubertin



Alice Milliat



# AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET GENRE(S) : (IN)VISIBILITÉ, (IN)ACCESSIBILITÉ

## 4. Les noms genrés sont très majoritairement masculins

Parmi les Installations possédant un nom genré, les NM l'emportent à 90,26% (17 235). Les NF représentent 8,80% (1 681) auxquels s'ajoutent 0,93% de NF/M (178).

Répartition par genre  
sur les 19 094 noms genrés

Féminins



1 681

8,80 %

Masculins



17 235

90,26 %

Mixtes



178

0,93 %

- 5%

DES « UNES » DU QUOTIDIEN L'ÉQUIPE ENTRE 2018 ET 2020 ONT ÉTÉ DÉDIÉES À DES FEMMES

Société

### En Mayenne, un match féminin de foot interrompu à la mi-temps pour laisser la place aux garçons

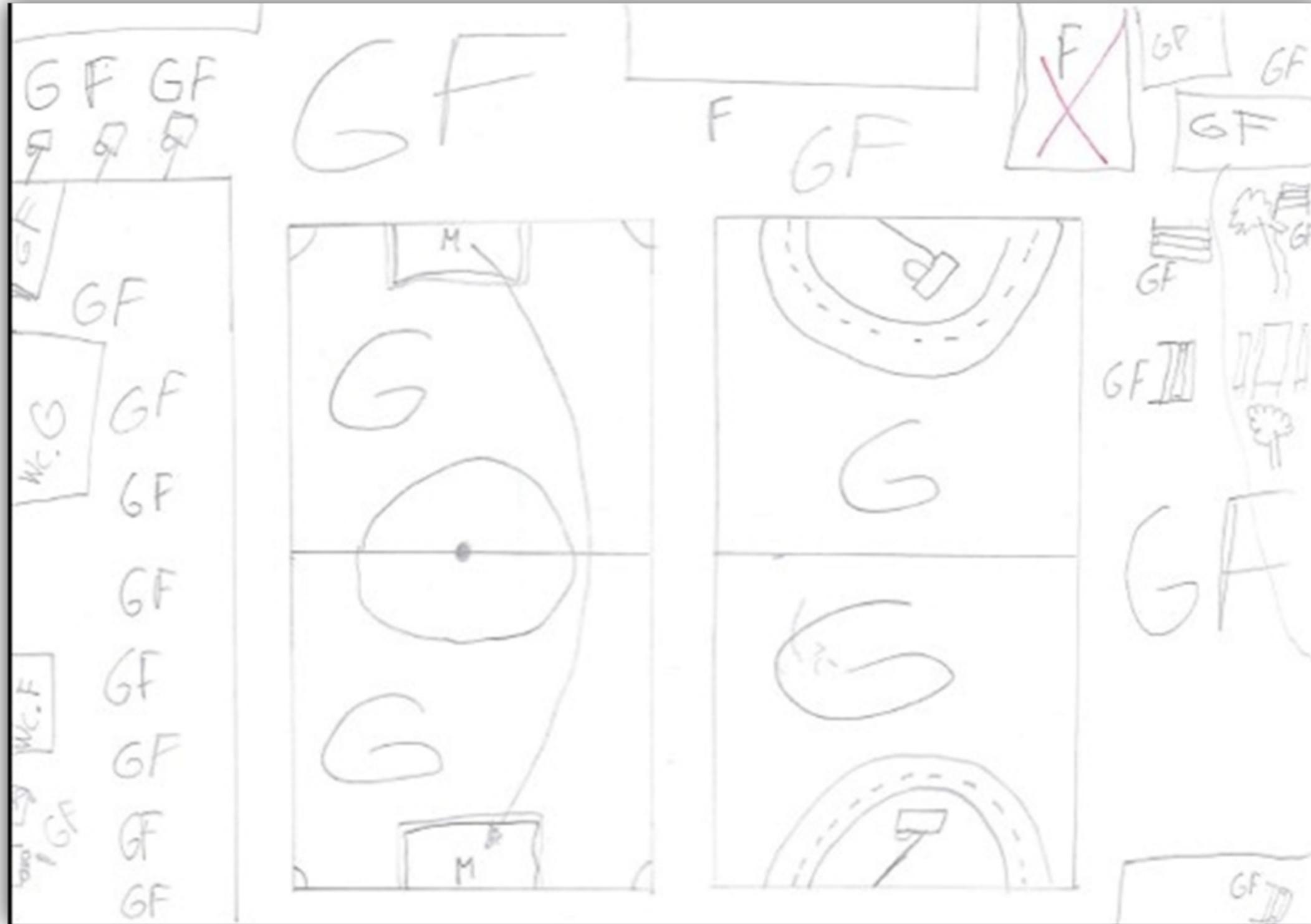
Mercredi 22 janvier 2020 à 17:50 - Par Germain Treille, France Bleu Mayenne, France Bleu Maine, France Bleu

Mayenne



Dimanche 19 janvier, un délégué de la Fédération a décidé d'interrompre à la mi-temps un match féminin de football amateur entre Laval-Bourny et Spay en Sarthe pour qu'une autre partie d'un championnat national masculin puisse démarrer à l'heure. Reportage d'Orianne Gicqueau.

# UN MODÈLE CENTRE/PÉRIPHÉRIE - MASCULIN/FÉMININ



# APPRENTISSAGES GENRÉS ET USAGES DIFFÉRENCIÉS



**Ségrégation spatiale (1955)**

Rosa Parks, Montgomery, 01/12/1955



**Ségrégation spatiale (2021)**

Les vestiaires genrés, matérialisation d'une catégorisation sociale

## PARTIE 2

EXPÉRIMENTATIONS :

BONNES PRATIQUES, PISTES & RÉFLEXIONS

# LE BUDGET SENSISBLE AU GENRE



ANALYSE ET ACTION POLITIQUE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE GENRE  
→ ACTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES SUR LES BUDGETS ET FINANCES LOCALES EN TENANT COMPTE DU GENRE (ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES, CIBLAGES DES ACTIONS, ETC.)



RÉÉQUILIBRAGE DES BUDGETS  
RÉDUCTION DES INÉGALITÉS



PENSÉE STÉRÉOTYPÉE  
RÉGULATION ≠ MODIFICATION



FINANCEMENT DES ACTIONS DES CLUBS SPORTIFS SELON L'ACCÈS DES FEMMES AUX INFRASTRUCTURES  
FINANCEMENT DIFFÉRENCIÉ SELON LE NOMBRE DE LICENCIÉES (EX. ÉQUITATION / FOOTBALL)

Genève

Villiers-le-bel

Vienne

Bordeaux

...

GUIDE PRATIQUE DU CENTRE  
HUBERTINE AUCLERT, 2015

# LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES URBAINS

## MODIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT

NOUVEAUX USAGE(R)S EN MODIFIANT LES INFRASTRUCTURES (DÉPLACEMENT DU « TERRAIN DE FOOTBALL » ; TRANSFORMATION D'UN CITYSTADE EN PISTE DE ROLLER-DERBY)

## TRANSFORMATION DE L'IDENTITÉ DU LIEU

MODIFICATION DES COULEURS, DU NOM LIÉ AU LIEU SPORTIF

## ACTION SUR L'ENVIRONNEMENT AUTOUR DU LIEU DE PRATIQUES

ÉCLAIRAGE RENFORCÉ, INSTALLATION DE TOILETTES PUBLIQUES



# UNE RÉFLEXION EN TOUT TEMPS DE L'AMÉNAGEMENT

## OBSERVATION

ANALYSER LES USAGES RÉELS ET LES FREINS ACTUELS

DIAGNOSTIC

→ COMPRENDRE L'INSÉCURITÉ ET L'ABSENCE D'USAGES POUR (RE)DÉFINIR LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT  
(EX. MARCHES EXPLORATOIRES)

## CONSTRUCTION

IDENTITÉ, ENVIRONNEMENT, SÉCURISATION

TYPOLOGIE

→ PENSER L'AMÉNAGEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT / RÉFLÉCHIR À SON ACCESSIBILITÉ  
→ DÉFINIR SES USAGES (CIBLÉS ET POSSIBLES)

## GESTION

FAIRE VIVRE LES LIEUX

USAGES

→ FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT POST-AMÉNAGEMENT (EX. « GIRLS ONLY »)  
→ (RÉ)ADAPTATION AU REGARD DE L'OCCUPATION RÉELLE (EX. OBSERVATOIRE VSS)

# VERS DES POLITIQUES PUBLIQUES **INTERSECTIONNELLES**

**L'AMÉNAGEMENT CONSTITUE UN LEVIER POUR  
RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE GENRE...  
ET AU-DELÀ LES INÉGALITÉS SOCIALES**

# LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES SPORTIFS DE PROXIMITÉ AU PRISME DU GENRE

- GRÉGOIRE QUELAIN -



**GEOBJECTIF.FR**



**GQ@GEOBJECTIF.FR**



**@GEOBJECTIF**



**/GREGOIRE.QUELAIN**